



Voir aussi :

[Le palmarès complet de la remise de prix](#) ⁽⁴⁾

[En savoir plus sur le Congrès des Parcs](#) ⁽⁵⁾

Lundi 1er avril 2019, la Fédération des Parcs, le Parc du Pilat et l'Office de tourisme de Saint-Étienne Métropole se sont vus remettre le trophée spécial Développement durable de France Congrès et Événements. France Congrès et Événements réunit 50 villes et métropoles qui font de l'accueil événementiel sur leur territoire. Chaque année, une remise de prix vient récompenser une sélection d'événements pour leur organisation et leur tenue selon plusieurs catégories. Le prix spécial Développement durable 2018 a été attribué au Congrès des Parcs organisé les 10 et 11 octobre 2018 dans le Parc naturel régional du Pilat.

Ce prix vient récompenser l'équipe organisatrice du Parc hôte et de la Fédération qui a intégré tout au long de l'événement et de sa préparation les valeurs de développement durable porté et défendu par les Parcs naturels régionaux. Cet engagement s'est traduit en actions concrètes avec :

- la **réduction des déchets** par la dématérialisation des inscriptions, la mise à disposition de documentation non imposée aux participants, la location de vaisselle, la mise en place du tri des déchets, la réutilisation des panneaux de communication.
- la **promotion des alternatives à la voiture individuelle** avec 36,5% des participants venus en train, 32 % en covoiturage, 1% en bus, 6% en avion.
- le **soutien à l'économie locale et de proximité** où 90% des dépenses engagées par le Parc et la Fédération se sont faites auprès d'entreprises situées à moins de 50km de Saint-Etienne et 87% des dépenses engagées par le Parc du Pilat se sont faites auprès d'entreprises issues du territoire du Parc.
- la **solidarité** avec 30 repas offerts à l'association « Aide aux détrences ».

Au total, 48 tonnes équivalent carbone ont été générées pour l'organisation globale du Congrès qui a réunis 763 participants. 19,6 TeqC sont directement liées aux transports des participants. Pour compenser ce bilan, une plantation de 400 plants de Hêtres et de Douglas a été organisée en partenariat avec ASSE Cœur Vert et la Maison familiale et rurale de Marlhès sur la commune de Rochetaillé, seule partie de Saint-Etienne classée dans le Parc du Pilat.

Cette remise de prix illustre l'engagement de la Fédération et de son réseau dans la préparation d'événements responsables et durables avec une empreinte carbone significativement réduite, ou compensée par la mise en place d'actions spécifiques.



[1]



[2]



[3]

Source URL: <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/article/le-congres-des-parcs-2018-laureat-du-trophee-france-congres-et-evenements>

Liens

[1] https://www.parc-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/styles/large/public/image/galerie/at7_dsc_0643_copie.jpg?itok=6qJP0pJ

[2] https://www.parc-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/styles/large/public/image/galerie/at7_dsc_0699.jpg?itok=ntg7V-T7

[3] https://www.parc-naturels-regionaux.fr/sites/federationpnr/files/styles/large/public/image/galerie/at7_dsc_0695.jpg?itok=jMcak42X

[4] <https://france-congres-evenements.org/index.php/fr/organiser-un-congres/actualites/25-actualites/2047-france-congres-et-evenements-a-procede-a-la-remise-des-prix-2019>

[5] <https://www.parc-naturels-regionaux.fr/article/congres-national-des-parcs>